



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2004/10
2 mars 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Huitième session, 11, 13 et 14 mai 2004
Point 5.5 de l'ordre du jour provisoire

**CENTRE POUR LA FACILITATION DU COMMERCE ET
LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES**

Résumé des principales activités et des principaux faits nouveaux

DOCUMENT SOUMIS POUR EXAMEN

Ce document, qui est soumis **pour examen**, donne un aperçu des principales réalisations du CEFACT-ONU en 2003.

Le CEFACT-ONU prêle son concours aux activités destinées à améliorer l'aptitude des organisations commerciales ou administratives de pays développés, en développement ou en transition à procéder efficacement à des échanges de produits et de services correspondants. Il s'efforce avant tout de faciliter les transactions internationales en simplifiant et en harmonisant les procédés, les procédures et les flux d'information, et de contribuer ainsi à l'expansion du commerce mondial en se donnant pour mission de proposer «des procédés simples, transparents et efficaces pour le commerce mondial».

Il est rappelé aux délégations que la dixième session plénière du CEFACT-ONU a lieu seulement après la septième session du Comité de la CEE pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise. De ce fait, toute décision qui est adoptée à la dixième session plénière et qui doit être approuvée par le Comité sera soumise pour approbation pendant l'intersession.

Le rapport de la neuvième session du Centre ainsi que d'autres documents sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/cefact>.

1. À sa neuvième session, tenue les 12 et 13 mai 2003, le CEFACT-ONU a adopté les programmes de travail de ses cinq groupes, à savoir le Groupe des technologies appliquées (ATG), le Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG), le Groupe juridique (LG), le Groupe des procédés commerciaux internationaux (TBG) et le Groupe des techniques et méthodologies (TMG).
2. Depuis la neuvième session, les travaux des groupes ont abouti aux résultats suivants:
 - La première révision de la recommandation 23 a été publiée;
 - Le CEFACT-ONU a publié la version 2.0 de la Spécification technique relative aux composantes essentielles;
 - Le CEFACT-ONU a publié son Guide d'utilisation de la méthode de modélisation (UMM) qui fait partie du Cadre de collaboration commerciale (BCF) du CEFACT-ONU, ensemble de spécifications et d'orientations;
 - Le CEFACT-ONU envisage de publier au printemps 2004 la version 1.0 de la Spécification technique relative à l'en-tête standard des documents commerciaux (Standard Business Document Header). L'examen public s'est achevé en février 2004 et la spécification sera établie sous sa forme définitive après examen des observations reçues.
3. De plus, deux répertoires EDIFACT-ONU et deux éditions du LOCODE-ONU ont été publiés:
 - Le répertoire EDIFACT D.03A a été approuvé par l'Équipe de vérification des répertoires et publié sur le site Web de la CEE le 17 juin 2003;
 - Le répertoire EDIFACT D.03B a été approuvé par l'Équipe de vérification des répertoires et publié sur le site Web de la CEE le 20 janvier 2004;
 - L'édition 2003-2 du LOCODE a été publiée et affichée sur le site Web de la CEE le 1^{er} août 2003;
 - L'édition 2004-1 du LOCODE a été publiée et affichée sur le site Web de la CEE le 18 janvier 2004.
4. Assistance technique et appui pour la mise en œuvre:
 - Projet d'assistance technique pour la facilitation du commerce, exécuté conjointement par la CEE et la République tchèque;
 - Deuxième Forum international sur la facilitation du commerce, 14 et 15 mai 2003;
 - Séminaire régional CEE-EAN sur la facilitation du commerce au regard du nouveau contexte de sécurité, 1^{er} et 2 juillet 2003;
 - Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne, avec l'appui du Compte de l'ONU pour le développement;

- Mise en œuvre de l'élargissement du projet UNEDocs relatif aux documents commerciaux électroniques;
- Deux conférences sur la sécurité du commerce en février et novembre 2003;
- Activités du Conseiller régional pour la facilitation du commerce.

5. Les activités mentionnées plus haut et réalisations correspondantes sont exposées en détail dans le document consacré au renforcement des capacités et à la coopération technique à l'appui du programme de travail (TRADE/2004/19).

Écarts significatifs par rapport aux plans initiaux pour la période budgétaire 2002-2003

6. Un nouveau système de base de données relationnelle pour le LOCODE-ONU a été mis au point et les données apparaissant dans les éditions 2001.2 et suivantes du LOCODE y ont été transférées en avril 2002. Ce travail supplémentaire a été effectué sur la demande du Groupe de travail des codes du CEFACT-ONU afin d'améliorer la qualité et la facilité d'utilisation du LOCODE (avec davantage de contrôles automatiques des erreurs). Ce système est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante: www.uncece.org/cefact/locode/service/main.htm.

7. De même, une base de données relationnelle concernant les codes des unités de mesure utilisées dans le commerce international (Rec. 29) a été mise au point en juin 2002; ce travail supplémentaire fait suite à une demande des utilisateurs qui ont besoin de télécharger ces codes dans leurs propres bases de données. La base de données relationnelle est disponible à l'adresse suivante: www.uncefact.org.

8. Les travaux concernant une nouvelle recommandation relative au concept de guichet unique ont été repoussés (il était envisagé de les achever en 2004-2005). Cependant, le secrétariat a publié une brochure sur ce concept et les avantages qu'il présente. La préparation d'un Guide sur l'analyse comparative a été repoussée et il est envisagé de la mener à terme en 2004-2005.

Changements significatifs par rapport aux activités budgétisées prévus pour 2004-2005

9. Aucun changement significatif n'est envisagé. Toutefois, la dixième session plénière du CEFACT-ONU prendra des décisions importantes concernant l'orientation future de ses travaux (s'agissant en particulier des normes relatives aux transactions électroniques), y compris la mobilisation de ressources extrabudgétaires supplémentaires (prestataire de services d'appui). Ces décisions pourraient avoir une incidence sur le programme de travail et seront donc portées à la connaissance du Comité.

Autres décisions requises du Comité

10. La dixième session plénière du CEFACT-ONU aura lieu du 17 au 19 mai 2004 après la septième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise. Par conséquent, toute décision qui serait prise à la session plénière sera soumise au Comité pour qu'il l'approuve pendant l'intersession faisant suite à la session du CEFACT-ONU.